

LE GUIDE RESSOURCE



Ce guide ressource a été conçu et mis à jour par le service à la clientèle de Dystrophie musculaire Canada. Il vise à vous donner les moyens de répondre rapidement à vos besoins. Si vous avez des questions ou commentaires s’y rapportant, n’hésitez pas à communiquer avec les services à la clientèle au :
514.393.3522 / 1.800.567.2236 poste 231 ou par courriel à pascale.rousseau@muscle

Tables des matières

LES SERVICE S OFFERT PAR DYSTROPHIE MUSCULAIRE CANADA	5
SERVICES DE PRÊTS ET D'AIDES TECHNIQUES	5
SUPPORT PSYCHOLOGIQUE	5
SERVICE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION	5
SERVICE DE RÉFÉRENCE	6
ASSISTANCE AUX FRAIS DE TRANSPORT HORS RÉGION	6
SERVICE D'ASSISTANCE À LA PROMOTION ET À LA DÉFENSE DE VOS DROITS	6
SECTIONS LOCALES	6
RESSOURCE INTERNET	6
LES AUTRES SERVICES	7
ACCESSIBILITÉ ÉLECTORALE	7
ADAPTATION DE VÉHICULE	7
ADAPTATION DU LIEU DE TRAVAIL	8
AIDE À L'AUTONOMIE	8
AIDE FINANCIÈRE	9
AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS HANDICAPÉS	11
AIDES TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS	12
AÎNÉS	13
ASSURANCE-MÉDICAMENTS	13
BÉNÉVOLAT	14
CAMPS DE JOUR/CAMPS DE VACANCES	14
CENTRES DE DOCUMENTATION	15
CENTRE DE LA PETITE ENFANCE ET AUTRES SERVICES DE GARDE	15
CENTRES DE RÉADAPTATION/CLINIQUES DES MALADIES NEUROMUSCULAIRES	16
CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC)	16
CHIENS D'ASSISTANCE	18
COMITÉ DES USAGERS	18
DROITS	18
EMPLOI	19
FONDATEIONS ET CLUBS SOCIAUX	21
FORMATION À DISTANCE	22
INTÉGRATION SCOLAIRE	23
Logement	24
Accès au logement :	24
<i>Adaptation de domicile</i>	24

<i>Le programme d'aides techniques</i>	25
<i>La Société logique</i>	25
<i>Allocation logement</i>	25
<i>Maison adaptée</i>	28
<i>Habitation à loyer modique</i>	28
<i>Logement adapté pour les aînés autonomes</i>	28
<i>Supplément au Loyer</i>	28
<i>Accès-Logis</i>	29
<i>Logement abordable Québec</i>	30
Les ressources gouvernementales pour le logement :	31
<i>La société d'habitation du Québec (SHQ)</i>	31
<i>La société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)</i>	32
<i>Les CLSC et les CHSLD</i>	32
<i>La Régie du logement</i>	33
<i>Services Québec</i>	33
Les ressources alternatives en hébergement :	34
<i>Les îlots de services</i>	34
<i>Résidences d'accueil et ressources intermédiaires</i>	34
<i>Propulsion</i>	35
<i>La société d'habitation les amandiers</i>	36
Le logement social public ou communautaire :	36
<i>Le regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ)</i>	36
<i>Les coopératives (COOP) et Organismes sans but lucratif (OSBL)</i>	37
<i>Mouvement coopératif en habitation</i>	37
Les ressources techniques :	38
<i>Société logique</i>	38
<i>L'association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)</i>	38
<i>Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL)</i>	39
Droit au logement et associations de locataires :	39
<i>Le front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)</i>	39
<i>Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)</i>	40
<i>Fédération des locataires d'habitation à loyer modique du Québec (FLHLMQ)</i>	40
<i>Éducaloi</i>	41
La recherche d'un logement accessible :	41
<i>Service info-logement</i>	41
<i>Le regroupement d'entraide aux personnes en perte d'autonomie (RERRA)</i>	41
<i>Centre de référence du grand Montréal</i>	42
Les sources de la section logement :	42
LOISIRS	43
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (OPHQ)	43
PARCS NATIONAUX ET LIEUX HISTORIQUES	43

PLAINTÉ (COMMENT ET OÙ PORTER PLAINE)	44
PRESTATIONS FAMILIALES POUR ENFANT HANDICAPÉ	44
PROGRAMMES ET SERVICES FÉDÉRAUX AUX PERSONNES HANDICAPÉES	44
RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC (RRQ)	44
RÉPIT	45
RESSOURCES INTERNET	45
SÉCURITÉ DU REVENU	47
SERVICES FÉDÉRAUX DE BIBLIOTHÈQUE AUX PERSONNES HANDICAPÉES	47
SOUTIEN À DOMICILE	48
<i>Ministère de la Santé et des Services sociaux</i>	48
<i>CLSC</i>	48
<i>Les entreprise d'économie sociale</i>	48
<i>Programme de suivi éducatif du carrefour la triade : Centre de réadaptation Lucie-Bruneau</i>	49
SOUTIEN ET SERVICES D'AIDE PSYCHOLOGIQUE	49
SPORTS	50
TÉLÉPHONIE	50
TOURISME ET VOYAGES	50
TRANSPORT	51
TRANSPORT ADAPTÉ	52
VÊTEMENTS ADAPTÉS	53
VIGNETTE DE STATIONNEMENT	53
ZONE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNE HANDICAPÉE	53
<u>LEXIQUE DES RESSOURCES RÉSIDENTIELLES : DÉFINITION DES TERMS 54</u>	
<i>Ressources institutionnelles :</i>	55
<i>Centre hospitalier pédiatrique</i>	55
<i>Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)</i>	55
<i>Résidence de groupe</i>	55
<i>Ressources non institutionnelles :</i>	55
<i>Îlots de services</i>	55
<i>Appartements supervisés</i>	55
<i>Appartements regroupés</i>	55
<i>Ressources intermédiaires</i>	55
<i>Ressources de type familial :</i>	56
<i>La famille d'accueil</i>	56
<i>La résidence d'accueil</i>	56
<u>ANNEXE RÉGIONALE</u>	<u>57</u>

Les services offerts par Dystrophie musculaire Canada

Programme de prêt d'aides techniques

Ce service comporte le prêt d'aides techniques à court, moyen ou long terme, visant à faciliter la vie quotidienne et la mobilité, tel un lit électrique, un matelas, un fauteuil roulant manuel, un triporteur ou quadriporteur, un lève-personne électrique sur roues, des aides-techniques à la salle de bain, etc. La demande d'aides techniques doit être accompagnée de la recommandation d'un(e) ergothérapeute ou de tout autre professionnel(le) de la santé de votre CLSC, de votre centre de réadaptation, d'une clinique des maladies neuromusculaires ou d'un médecin.

Soutien

Vous n'êtes pas seul! Le personnel et les bénévoles de Dystrophie musculaire Canada peuvent vous diriger vers les services dont vous avez besoin : Cliniques neuromusculaires, organismes et autres ressources communautaires susceptibles de vous aider à résoudre vos problèmes quotidiens. Vous pouvez également être mis en contact avec des groupes de soutien.

information

Notre personnel des services est aussi toujours disponible pour donner de l'information. Ce service donne accès à de l'information sur les maladies et la recherche neuromusculaire. Notre centre de documentation dispose d'articles sur les maladies neuromusculaires, l'état de la recherche, les aspects psychosociaux, l'intégration scolaire et beaucoup d'autres thématiques susceptibles d'intéresser les personnes atteintes de maladies neuromusculaires ou leurs proches.

éducation

Tout au long de l'année, nous organisons des ateliers au niveau local de même que des conférences téléphoniques nationales sur divers sujets. Notre personnel et nos bénévoles sont aussi disponibles pour faire des présentations éducatives dans les écoles, les entreprises locales et les clubs philanthropiques de même qu'à des groupes de fournisseurs de soins de santé.

action sociale

Nous pouvons vous aider à faire valoir vos droits auprès des différents services gouvernementaux, para-gouvernementaux ou autres instances.

Pour de l'information sur le programme de prêt d'aides techniques, communiquez avec Johanne Malenfant au 514.393.3522 / 1.800.567.2236 poste 223, johanne.malenfant@muscle.ca ou consulter notre site Internet : www.muscle.ca/fr/quebec/services/programme-de-pret-daides-techniques

Pour tout autre information sur les services, communiquez avec Pascale Rousseau au 514.393.3522 ou 1.800.567.2236 poste 231, pascale.rousseau@muscle.ca ou consulter notre site Internet : www.muscle.ca/services

Sections locales

Des sections locales, constituées bénévolement par les personnes touchées par une maladie neuromusculaire, existent au sein de Dystrophie musculaire Canada. Présentement actives dans quelques régions du Québec. Les sections locales organisent des activités de collecte de fonds, de soutien, d'information et de loisirs pour leurs membres. **Si vous voulez vous adhérer à une section locale existante ou en créer une dans votre région, communiquez avec Aminata Millaire au 514.393.3522 / 1.800.567.2236 poste 234, aminata.millaire@muscle.ca ou visitez le www.muscle.ca/fr/quebec/chapitres**

Les autres services

Vous trouverez, ci-dessous, des services généralement offerts à travers tout le Québec. Pour des services plus spécifiques à votre région, veuillez consulter l'annexe régionale.

Accessibilité Électorale

Ce service fédéral vise à souligner les améliorations constantes de l'accès et de présenter une liste des services supplémentaires offerts pour répondre aux besoins des électeurs ayant une limitation fonctionnelle.

Pour plus de renseignements, téléphonez à l'INFO-VOTE au 1 800 463.6868 ou consultez le www.elections.ca

Adaptation du véhicule

- Le Ministère du revenu du Québec offre de rembourser 20% du coût d'une fourgonnette qui, au moment de son acquisition ou dans les six mois suivants, est adaptée pour le transport d'une personne en fauteuil roulant, jusqu'à concurrence de 5000\$. Il s'agit d'un remboursement sous forme de crédit d'impôt. Contactez Revenu Québec pour en savoir plus.

Coordonnées de Revenu Québec :

Numéros	<ul style="list-style-type: none">○ 514.864.6299 (Montréal)○ 1 800.267.6299 (Partout ailleurs au Québec sans frais)
Site Internet	www.revenu.gouv.qc.ca

- La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) administre le programme d'adaptation de véhicule : achat des adaptations, système de levier, rampe portative, ancrage, conduite manuelle, siège d'auto adapté pour enfant, etc. Contactez la SAAQ pour en savoir plus.

Coordonnées de la SAAQ :

Numéros	<ul style="list-style-type: none">○ 514.873.7620 (région de Montréal)○ 418.643.7620 (région de Québec)○ 1 800 525.7719 (ailleurs)
Site Internet	www.saaq.gouv.qc.ca

- Si vous achetez (ou louez) un véhicule neuf, vous pourriez être admissible au programme de mobilité de certains manufacturiers automobiles. Communiquez directement avec eux pour plus d'informations.
 - Chrysler Canada : 1 800.265.6908 ou www.chrysler.ca
 - Mazda Canada: 1 800.263.4680 ou www.mazdacanada.net
 - Toyota Canada: 1 888.869.6828 ou www.toyota.ca
 - Volkswagen Canada: 1 800.822.8987 ou www.vw.ca
 - Volvo Canada: 1 800.663.8255 ou www.volvocars.com/ca
 - Hyundai Auto Canada: 1 800.461.5695 ou www.hyundaicanada.com
 - Ford Canada: 1 800 565.3673 ou www.ford.ca/ford-canada
 - GM Canada: 1 800.463.7483 ou www.gm.ca
 - *Honda Canada: 1 888 946.6329 ou www.honda.ca*

Adaptation du lieu de travail

- Boîte à outil pour l'approvisionnement - www.boaa.gc.ca/Index.asp
- Technologie d'aide - www.at-links.gc.ca/zx10000f.asp

Aide à l'autonomie

L'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA) regroupent des centres communautaires qui encouragent l'intégration et la pleine participation de l'individu, quelle que soit sa déficience. Chaque CRVA offre quatre programmes de base : l'entraide entre pairs, le développement des compétences de vie autonome (qui comprend l'acquisition, par l'utilisateur, des outils nécessaires pour agir et parler en son propre nom), la recherche et la démonstration ainsi que l'information et l'aiguillage de l'utilisateur vers les programmes et les organismes communautaires. Visitez leur site national : www.cailc.ca.

Voici la listes des centres ressources pour la vie autonome pour les différentes régions du Québec :

- **CRVA Montréal** : 514.288.1177 - www.crvamm.org - information@crvamm.org

Aide financière

- Le lien ci-dessous du site Internet de l'Agence du revenu du Canada vous permet d'accéder plus facilement aux publications et formulaires utiles ainsi que les services et sujets spécifiques aux personnes handicapées :
<http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/sgmnts/dsblts/menu-fra.html>

- Le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt. Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration de revenus, que vous avez un faible revenu et que votre situation fiscale est simple, les bénévoles sont spécialement formés pour vous aider. Pour en savoir plus sur ce programme gratuit, contactez l'Agence du Revenu du Canada au 1 800 959.7383 ou visitez le www.cra-arc.gc.ca/benevole.
- Crédits d'impôt pour les personnes handicapées. Il y a différents crédits d'impôt dont les personnes handicapées sont en droit de demander tels le montant pour déficience physique grave et prolongée, le crédit d'impôt sur frais médicaux et celui pour frais de garde d'enfants. Consulter le lien suivant du site de l'Agence du revenu du Canada pour plus d'information : <http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/sgmnts/dsblts/ddctns/menu-fra.html>
- À propos des Régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) : Le régime enregistré d'épargne-invalidité est un accord de fiducie entre le titulaire et l'émetteur (une société de fiducie au Canada). Le régime a pour but d'assurer la sécurité financière à long terme d'un bénéficiaire atteint d'une déficience grave et prolongée de ses fonctions physiques ou mentales. Le bénéficiaire visé par le REEI doit être admissible au montant pour personnes handicapées. <http://www.cra-arc.gc.ca/tx/rgstrd/rdsp/bt-fra.html>
- Programme de prestation pour enfants handicapés. La prestation pour enfants handicapés (PEH) est une prestation non imposable destinée aux familles qui subviennent aux besoins d'un enfant de moins de 18 ans atteint d'une déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques. Pour déterminer si votre enfant de moins de 18 ans est admissible au programme de prestation pour enfants handicapés visitez le lien suivant du site de l'Agence du revenu du Canada : <http://www.cra-arc.gc.ca/bnfts/dsblty-fra.html>
- Supplément pour enfant handicapé de la Régie des rentes du Québec (RRQ). Le supplément pour enfant handicapé est une aide financière qui a pour but d'aider les familles à assumer la garde, les soins et l'éducation d'un enfant dont le handicap physique ou mental le limite de façon importante dans ses activités de la vie quotidienne et dont la durée prévisible est d'au moins un an. Pour faire une demande à la RRQ concernant le supplément pour enfant handicapé remplir le formulaire de *demande de supplément pour enfant handicapé* et le retourner à la RRQ. **Procurez le formulaire par les moyens suivants:**
 - en le téléchargeant du lien suivant du site de la RRQ : www.rrq.gouv.qc.ca/fr/enfants/enfant_handicape/demande.htm
 - en le demandant à un préposé de la RRQ : 418.643-5185 (Québec), 514.873.2433 (Montréal), 1 800 963.5185 (sans frais)
 - à Services Québec : 418.644-4545 (Québec), 514.644.4545 (Montréal),

- o 1 877 644.4545 (ailleurs au Québec sans frais)
- o dans la plupart des CLSC et hôpitaux

Coordonnés de la RRQ :

Renseignements pour le soutien aux enfants	418.643.3381 (Québec) 514.864.3873 (Montréal) 1 800.667.9625 (sans frais)
Renseignements généraux	418.643.5185 (Québec) 514.873.2433 (Montréal) 1 800.463.5185 (sans frais)
Adresse pour le soutien aux enfants	Régie des rentes du Québec C.P. 7777, Québec, G1K 7T4
Adresse générale pour écrire	Régie des rentes du Québec C.P. 5200, Québec. G1K 7S9

- Vous pouvez obtenir un crédit d'impôt provincial. Il existe également d'autres formes de déductions qui peuvent être avantageuses pour vous. Demandez la brochure «Les personnes handicapées et la fiscalité» en téléphonant à Revenu Québec.

Coordonnées de Revenu Québec :

Numéros	o 418.659.6299 (Québec) o 514.864.6299 (Montréal) o 1 800.267.6299 (Partout ailleurs au Québec sans frais)
Site Internet	www.revenu.gouv.qc.ca

Le tableau ci-dessous contient les coordonnées des agences fédérales et provinciales qui pourront vous aider à trouver les renseignements que vous cherchez pour les services dont vous avez besoins, qu'ils soient d'ordre financier ou autre.

Type de Renseignements	Gouvernement fédéral	Gouvernement du Québec
------------------------	----------------------	------------------------

Programmes et Services	Service Canada <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 800 622.6232 ○ Visitez le site de Service Canada pour trouver le centre de service près de chez vous : www.servicecanada.gc.ca/fr 	Service Québec <ul style="list-style-type: none"> ○ 418.644-4545 (Québec) ○ 514.644.4545 (Montréal) ○ 1 877 644.4545 (ailleurs au Québec sans frais) ○ site : www.gouv.qc.ca
Formulaires (impôt)	Agence de Revenu Canada <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 800 959.7383 (demande de renseignement sur l'impôt) ○ 1 800 959.1958 (demande de renseignement au sujet de votre remboursement d'impôt) ○ site : www.cra-arc.gc.ca 	<u>Ministère du Revenu</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Visitez le site du Ministère du Revenu pour trouver le bureau le plus près de chez vous : www.revenu.gouv.qc.ca <p>Voici les numéros du bureau du Ministère du Revenu à la ville de Québec et à Montréal:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Numéros du bureau à la ville de Québec : <ul style="list-style-type: none"> - 418.659.6299 ou - 1 800.267.6299 (sans frais) ○ Numéros du bureau à Montréal : <ul style="list-style-type: none"> - 514.864.6299 ou - 1 800 267.6299 (sans frais)

Aide financière aux étudiants handicapés

- Le Ministère de l'Éducation du Québec, dans le cadre de son Programme d'allocation pour les besoins particuliers des personnes handicapées, offre aux étudiants handicapés, des bourses d'études et le paiement d'aides et de services techniques, sous certaines conditions. Vous trouverez les formulaires d'inscription auprès de la Direction générale de l'aide financière aux étudiants de votre établissement d'enseignement. Informez-vous sur le Programme d'allocation pour les besoins particuliers des personnes handicapées au 418.646.6006 ou visitez le www.afe.gouv.qc.ca.
- L'Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au post secondaire (AQEIPS) gère un programme de bourses (étudiants aux niveaux professionnels (DEP), collégial et universitaire). Communiquez avec eux au 514.499.9451 ou par courriel à info@aqeips.qc.ca ou visitez leur site à www.aqeips.qc.ca.
- L'Association des universités et collèges du Canada propose un programme de bourses pour les étudiants du niveau universitaire. Pour plus d'information visitez le

www.aucc.ca ou communiquez avec eux au 613.563.1236 ou par courriel à bourse@aucc.ca.

- Le service Dotation et équité de la Banque Nationale offre également un programme de bourses aux étudiants de niveau universitaire, au baccalauréat ou à la maîtrise dans un domaine connexe aux activités bancaires, au droit, aux relations publiques, à la communication, à l'administration. Visitez leur site à www.bnc.ca/bourse ou contactez le Centre de Services Ressources Humaines Banque Nationale au 1 877 394.0781 (option 2 suivi de l'option 2).

Aides techniques et Équipements adaptés

Les programmes d'aide techniques et de technologie médicale de la Régie de l'assurance maladie du Québec s'adressent aux personnes ayant des déficiences physiques et ont pour but de leur offrir de l'aide gratuitement. Il en existe plusieurs mais ils ont chacun leurs propres conditions :

- Programme AVD/AVQ (Aide à la vie domestique et aide à la vie quotidienne) : dispositifs pour l'adaptation de la chambre à coucher, de la salle de bain et de la cuisine (ustensiles adaptés, bancs de transfert, lève-personnes, aides pour les soins personnels, etc.) ;
- Programme d'attribution des tricycles et vélos adaptés pour les moins de dix-huit ans : défraie les coûts d'adaptation et non du vélo ou tricycle lui-même ;
- Programme d'attribution d'ambulateurs ;
- Programme d'attribution de triporteurs et quadriporteurs ;
- Fauteuils roulants manuels ou motorisés ;
- Programmes d'aides techniques à la communication : aide facilitant la parole et l'écriture, telle l'adaptation d'ordinateurs ;
- Programme d'aide pour les fonctions d'élimination : couches, sondes, cathéters, sac de stomies, etc. ;
- Programme d'appareils suppléant à une déficience physique : Chaussures orthopédiques, orthèses, prothèses, aide à la marche, à la verticalisation, à la locomotion et à la posture ;
- Programme d'aides visuelles et auditives : aide à la lecture, à l'écriture, à la mobilité, système informatique adaptés ;

- Programme d'assistance ventilatoire à domicile : appareil volumétrique, appareil Bi-pap, pacemaker diaphragmatique, appareil à pression négative autour du thorax ;
- Programme d'oxygénothérapie à domicile : concentrateur à oxygène, cylindre d'appoint et cylindre de déambulation.

Pour information, adressez-vous à votre clinique neuromusculaire ou à votre centre de réadaptation ou à votre CLSC.

Aînés

La ligne Référence-aînés s'adresse aux personnes de 65 ans et plus qui désirent obtenir une information rapidement sans avoir à s'adresser à une boîte vocale. Le service est disponible du lundi au vendredi de 9h à 16h30. Composez 514.527.0007.

Assurance-médicaments

Si vous n'avez pas d'assurance privée ou collective, vous devez vous inscrire au régime d'assurance médicaments de la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Coordonnées de la RAMQ :

Numéros	<ul style="list-style-type: none"> ○ 418 646-4636 (Québec) ○ 514.864.3411 (Montréal) ○ 1 800 561.9749 (ailleurs au Québec sans frais)
Site Internet	www.ramq.gouv.qc.ca

BÉnÉvolat

Si vous souhaitez aider votre association à croître et mettre vos compétences à son service, contactez-nous à Dystrophie Musculaire Canada. Vous pourriez devenir une personne-ressource pour une personne atteinte de la même maladie que vous, créer un groupe ou un réseau de soutien, organiser ou participer à des ateliers d'information, des activités de levée de fonds, des activités récréatives, mettre sur pied une section locale, faire du travail de bureau, etc.; tout cela avec le support de DMC. **Si vous êtes intéressé à offrir vos services à DMC, communiquez avec Aminata Millaire, au poste 234.**

Pour d'autres opportunités de bénévolat, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec vous mettra en contact avec le Centre d'action bénévole de votre région. Contactez la Fédération des centres d'action bénévole au 514.843.6312 ou au 1 800 715.7515 (sans frais) ou visitez leur site à www.fcabq.org ou envoyez un courriel à info@fcabq.org.

Camps de jour/Camps de vacances

- Vous pouvez obtenir la liste des camps spécialisés et adaptés, à votre Association régionale de loisirs pour personnes handicapées (voir les coordonnées de votre ARLPH dans l'annexe régionale ci-joint), à l'Association des camps du Québec (1 800 361.3586 - info@campes.qc.ca - www.campes.qc.ca) ou en appelant Pascale Rousseau de Dystrophie Musculaire Canada au poste 231. Notez que les frais de séjour peuvent être déductibles d'impôts et que DMC offre 100\$ par enfant par année pour en défrayer les coûts.
- Camp Massawippi (non-inscrit au répertoire des camps du Québec) : Camp de vacances bilingue, pour enfants et jeunes adultes, avec déficiences physiques et/ou auditives. Le camp est situé dans les Cantons de l'Est et est accessible à tout résident du Québec. Informez-vous au Centre Mackay, en téléphonant au 1 866 838.4707 ou en visitant le lien suivant de leur site :
http://www.mabmackay.ca/site/massawippi_fr.php
- Le Ministère des affaires municipales du Québec offre un programme pour aider à défrayer les coûts relatifs à l'embauche d'un(e) accompagnateur(trice) pour votre enfant dans un camp de jour. Demandez le formulaire à l'Association Régionale de Loisirs pour Personnes Handicapées de votre région (voir l'annexe régionale ci-joint pour les coordonnées de votre ARLPH) ou encore vous pouvez demander le formulaire au camp où vous inscrivez votre enfant.

Centres de documentation

- Le centre de documentation de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) met à la disposition de ses usagers une documentation informatisée très importante. Communiquez au 514.873.3574 ou au 1 888 264.2362 (sans frais) ou visitez le lien suivant du site de l'Office des personnes handicapées : www.ophq.gouv.qc.ca/documentation.
- La Société pour les enfants handicapés du Québec a mis sur pied un service de référence et d'information. Connue sous le nom de Carrefour Papillon, ce service comprend de la documentation et des informations pertinentes aux principales ressources et organismes de toutes les régions du Québec qui peuvent offrir une aide concrète aux parents d'enfants handicapés. Informez-vous au 514.937.6171

(Montréal) ou au 1 877 937.6171 (à l'extérieur de Montréal) ou visitez leur site à <http://www.enfantshandicapes.com/> ou envoyé un courriel à sehq@enfantshandicapes.com.

- Livres à consulter autant pour les enfants et les adultes : «Les maladies neuromusculaires chez l'enfant et l'adolescent», de Michel Vanasse et Hélène Paré aux Éditions de l'Hôpital Ste-Justine (2004).
- Le livret «Soigner un être cher à domicile» (gratuit). Pour lire ou commander le livret, visitez le http://www.council-on-palliative-care.org/fr/content/soigner_un_etre_cher.htm

Centre de la petite enfance et autres services de garde

- Si vous cherchez un Centre de la petite enfance (CPE) ou un autre service de garde et que vous avez des besoins spéciaux, le Ministère de la famille et des aînés peut répondre à vos questions au 418.643.4721 (Québec) ou au 1 888 643.4721 (ailleurs sans frais). On pourra vous fournir une pochette d'information sur l'intégration en service de garde en milieu scolaire qui comprend un volet informatif de même que les démarches à entreprendre. Voici le site du Ministère de la famille et des aînés : www.mfa.gouv.qc.ca
- Le Projet intégration sociale des enfants handicapés de l'Office de garde en milieu scolaire offre des services afin de faciliter l'intégration des enfants d'âge scolaire en service de garde. Communiquez au 450.646.2714 ou envoyer un courriel à info@isehms.qc.ca ou visitez le www.isehms.qc.ca.

Centres de réadaptation/Cliniques des maladies neuromusculaires

Votre centre de réadaptation ou clinique des maladies neuromusculaires peut vous offrir l'un ou l'autre de ces services (voir l'annexe régionale pour des coordonnées de centres de réadaptation ou clinique des maladies neuromusculaire dans votre région) :

- L'évaluation et la thérapie par un(e) ergothérapeute, un(e) physiothérapeute, etc. ;
- La consultation psychologique individuelle ou en groupe par un(e) travailleur(euse) social(e) ou un(e) psychologue ;
- Un programme de préparation, d'intégration et de suivi au travail comprenant entre autre l'évaluation de vos capacités de travail ;

- L'allocation et la réparation de fauteuils roulants manuels ou motorisés, marchettes, etc. ;
- Certains centres disposent d'un service de réparation mobile pour les fauteuils roulants motorisés ;
- L'information sur les ressources disponibles pour les personnes handicapées sur leur territoire ;
- L'évaluation de la capacité de conduite automobile ;

Centres locaux de services communautaires (CLSC)

Il est à noter que tous les CLSC ne donnent pas tous les mêmes services et ne fonctionnent pas tous de la même façon. Informez-vous auprès de votre CLSC pour connaître ses services spécifiques. Pour connaître le CLSC de votre région, consultez le bottin téléphonique ou visitez le site Internet de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux à www.agesss.qc.ca/fr/accueil.aspx. Le site a un répertoire de tous les CLSC du Québec. Le numéro de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux est 514.842.4861.

Liste des services que peut offrir les CLSC :

- Service de maintien à domicile : assistance physique, soins infirmiers, soutien à la préparation des repas, services d'hygiène, lever, coucher, etc. ;
- Évaluation par un(e) ergothérapeute de vos besoins en aides-techniques tel un lit, un matelas orthopédique, un lève-personne, une pompe à suction, un triporteur, etc. ;
- Évaluation par un(e) ergothérapeute de vos besoins en ce qui a trait à une adaptation de votre domicile ;
- Des services médicaux à domicile ;
- Des services de consultation psychologique et thérapie court-terme par un(e) travailleur(euse) social(e). Pour une consultation rapide, présentez-vous à l'accueil de votre CLSC ou prenez rendez-vous par téléphone ;
- Une allocation financière pour l'achat de services de répit-gardiennage et de l'information sur les ressources de répit-gardiennage disponibles dans votre secteur (demandez le programme de soutien à la famille : vous devez vous y inscrire avant le 1^{er} avril de chaque année) ;

- Le remboursement d'une partie de vos frais de transport et d'hébergement, si vous avez à vous déplacer en dehors de votre région pour des examens et/ou des traitements médicaux qui n'y sont pas disponibles (demandez le programme transport et hébergement) ;

Le service Info-Santé/CLSC : par un simple coup de téléphone, consultez en tout temps un(e) infirmier(ère) qualifié(e) afin d'obtenir des conseils judicieux en ce qui a trait à vos problèmes de santé. Ce service est offert 24 heures sur 24 et ce, 7 jours par semaine. Demandez le numéro de ce service de votre localité à votre CLSC local ou à Santé et services sociaux Québec aux numéros suivants : 418.644.4545 (Québec), 514.644.4545 (Montréal) ou 1 877 644.4545 (sans frais). Vous pouvez aussi trouver le numéro d'Info Santé de votre localité en visitant le site de Santé et services sociaux Québec à www.msss.gouv.qc.ca.

- Un service INFO-SOCIAL est disponible au niveau du service téléphonique INFO-SANTÉ/CLSC. Demandez le numéro d'Info-Santé de votre localité à votre CLSC ou à Santé et services sociaux Québec aux numéros suivants : 418.644.4545 (Québec), 514.644.4545 (Montréal) ou 1 877 644.4545 (sans frais). Vous pouvez aussi trouver le numéro d'Info-Santé de votre localité en visitant le site de Santé et services sociaux Québec à www.msss.gouv.qc.ca. Le service INFO-SOCIAL peut être de diverses natures telles que :
 - L'intervention en situation de crise : écoute, support, information, conseils ;
 - L'orientation vers les ressources appropriées ;
 - La consultation avec un(e) travailleur(euse) social(e) ou un psychologue pour vous aider à solutionner un problème personnel ou familial ;
 - L'information sur les ressources disponibles dans votre secteur pour vous venir en aide, etc.

Chiens d'assistance

Les chiens d'assistance peuvent accroître l'autonomie des personnes handicapées (visuelle, auditive et motrice) et de favoriser leur intégration sociale en répondant à leurs besoins en adaptation et en réadaptation.

- Fondation MIRA : 450.795.3725 - www.mira.ca - info@mira.ca
- Fondation Corazon : 450.778.3329 - www.fondationcorazon.org

Comité des usagers

La plupart des centres de réadaptation, et des autres établissements de santé ou de services sociaux disposent d'un comité des usagers (les Sociétés de transport, les centres de réadaptation, les CLSC, les centres d'hébergement, etc.)

Les élus sont des usagers de l'établissement et ils travaillent à défendre les intérêts des autres usagers. Les fonctions du comité sont en général de renseigner les usagers sur leurs droits et leurs responsabilités, de promouvoir l'amélioration de leurs conditions de vie, de défendre leurs droits et leurs intérêts, etc.

Droits

- Commission des normes du travail : cette commission régit la *Loi sur les normes du travail* pour les travailleurs non-syndiqués du Québec et voit à son application. Information au 514.873.7061 (Montréal) ou au 1 800 265.1414 (ailleurs sans frais) ou à www.cnt.gouv.qc.ca.
- Commission de l'équité salariale : cette commission prête assistance aux diverses clientèles engagées dans l'établissement de démarches ou de programmes d'équité salariale. Renseignements au 1 888 528.8765, à www.ces.gouv.qc.ca ou à equite.salariale@ces.gouv.qc.ca.
- Commission des Droits de la Personne et des Droits de la Jeunesse : cette commission a pour mission de veiller à la promotion et au respect des droits au Québec. Pour connaître vos droits ou si vous croyez subir une injustice ou de la discrimination en raison de votre handicap, contactez la Commission au 1 800 361.6477 ou visitez le site de la Commission à www.cdpedj.qc.ca.

Emploi

- Services externes de main-d'œuvre : Il existe des Services externes de main-d'œuvre (SEMO) ainsi que d'autres services spécialisés pour les personnes handicapées, comme le Comité d'adaptation de la main d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées, où l'on peut vous renseigner sur les programmes qui peuvent favoriser votre intégration en emploi handicapé. Informez-vous à votre centre local d'emploi (CLE) ou au Club de Recherche d'Emploi de votre région pour le centre de Services externes de main d'œuvres (SEMO) le plus près de chez vous. Les coordonnées du Comité adaptation de la main d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées sont les suivantes : 514.522.3310, camo@camo.qc.ca, www.camo.qc.ca.

Les coordonnées du Centre local d'emploi (CLE) le plus près de chez vous sont sur le site d'Emploi Québec : emploi.quebec.net/francais/index.htm .

Numéro d'Emploi Québec : 1 888 EMPLOIS (1 888 367.5647)

Les coordonnées du Club de Recherche d'Emploi le plus près de chez vous sont sur le site de l'Association des centres de recherche d'emploi du Québec (ACREQ) : www.cre.qc.ca.

Coordonnées de l'ACREQ :

Numéro	819.822.3226
Courriel	info@cre.qc.ca

- Centres Locaux d'Emploi (CLE) : Ces centres donnent de l'information sur les programmes de soutien à l'intégration à l'emploi. Vous trouverez leurs coordonnées dans les pages bleues du bottin de Bell dans la section «Gouvernement du Québec», sous la rubrique «Emploi et placement» ou sur le site d'Emploi Québec à www.emploisquebec.net. Composez 1 888 EMPLOIS (1 888 367.5647) pour les renseignements généraux d'Emploi Québec.
- Centre de travail adapté : Il existe des centres de travail adapté qui sont des entreprises employant en majorité des personnes handicapées qui, en raison de leurs limitations fonctionnelles, sont considérées comme productives mais non-compétitives sur le marché du travail. Adressez-vous à votre centre de réadaptation ou au bureau régional de l'OPHQ afin d'en connaître les coordonnées et les conditions d'accès ou consultez l'annexe régionale ci-joint. Les numéros de téléphone de l'OPHQ pour toutes les régions sont : 819.475.8585 et 1 800 567.1465 (demandez à être transféré à votre bureau régional)
- Stages de travail : «*Avantage Carrières*» propose des stages rémunérés de six, neuf ou douze mois aux personnes handicapées qui ne sont plus aux études, ne possèdent pas d'expérience de travail connexe et qui ont le droit de travailler au Canada. Pour information : 1 888 507.3343 ou info@avantagecarriere.ca
- Le programme Contrat d'intégration au travail (CIT) d'Emploi-Québec rembourse à l'employeur les frais liés à une production réduite du fait de votre handicap. Communiquez avec votre Centre local d'emploi (CLE) ou avec Emploi-Québec au 1 888 367.5647 ou visitez le site d'Emploi Québec à www.emploisquebec.net pour plus d'information sur ce programme.
- Campagne de recrutement universitaire du gouvernement du Québec : Le gouvernement du Québec organise annuellement des campagnes de recrutement qui s'adressent aux finissants des établissements d'enseignement. Renseignez-vous par téléphone au 418.644.9447 ou par courriel à recrutementetudiant@sct.gouv.qc.ca ou sur Internet à www.tresor.gouv.qc.ca/jeunes.

- Le gouvernement provincial favorise l'intégration des personnes handicapées. Vous y trouverez les emplois vacants dans la fonction publique québécoise. Consultez le site du Secrétariat du conseil du trésor à www.tresor.gouv.qc.ca/emplois pour plus d'information ou leur téléphonez au 1 866 672.3460 ou leur envoyez un courriel à emplois@sct.gouv.qc.ca.
- Si vous subissez des pressions de votre employeur à cause de votre handicap, contactez la Commission des normes du travail (1 800 265.1414 ou www.cnt.gouv.qc.ca), l'OPHQ (819.475.8585 ou 1 800 567.1465 ou www.ophq.gouv.qc.ca) ou Pascale Rousseau de Dystrophie Musculaire Canada au poste 231.
- Visitez le site d'Handicap Emploi, www.handicapemploi.com, le premier site de recrutement en ligne pour travailleurs(euses) handicapés(ées) au Canada. L'inscription est gratuite.
- Le site d'Intégration Travail, www.integrationtravail.ca, est un portail francophone présentant des informations actuelles qui vous aideront à vous tailler une place de choix à la mesure de vos compétences et vos aspirations. Pour toute question, veuillez communiquer par courriel à l'adresse suivante : contact@integrationtravail.ca

Fondations et clubs sociaux

- SOS Handicapés fournit des appareils adaptés qui ne sont pas subventionnés par le gouvernement. Informez-vous au 819.399.2532 ou à info@soshandicapes.org
- La Fondation canadienne «rêves d'enfants» : L'objectif de cet organisme est de réaliser le plus grand rêve des enfants atteints d'une maladie à risques élevés. Informez-vous au 1 800 267.9474 ou visitez leur site à www.revesdenfants.ca.
- La Fondation canadienne un Monde de Rêves : Cet organisme à but non lucratif exauce les rêves d'enfants souffrant de maladies critiques, chroniques ou en phase terminale à travers le Canada. Informez-vous au 514.985.3003 (à Montréal) ou au 1 800 567.7254 (sans frais à l'extérieur de Montréal) ou par courriel à info@awdreams.com ou sur Internet à www.awdreams.com.
- Sunshine Dream for Kids: Le but de cet organisme est d'égayer la vie d'enfants (3 à 19 ans) atteints de maladies graves en réalisant des vœux individuels ou collectifs. Informez-vous au 1 800 461.7935 ou par courriel au info@sunshine.ca ou sur Internet à www.sunshine.ca.

- Starlight Canada : Le but de cet organisme est d'égayer la vie d'enfants atteints de maladies graves ou chroniques, ainsi que celle de leur famille, par le biais de la réalisation de vœux, de divertissements et autres programmes pédiatriques. Informez-vous au 1 888 782.7947 ou par courriel à starlight@starlightcanada.ca ou sur Internet à www.starlightcanada.ca.
- Fondation Maurice Tanguay offre une aide aux enfants malades et handicapés en leur fournissant l'équipement d'usage quotidien. Le demandeur doit résider sur le territoire qui s'étend de Trois-Rivières à la Gaspésie. Informez-vous au 418.627.5527 ou envoyez un courriel à fondation@tanguay.qc.ca ou visitez le www.fondationmauricetanguay.com.
- La Fondation Cardinal-Villeneuve pour les enfants handicapés soutien les jeunes de la région de Québec. En compensant leurs limites, la fondation leur permet de vivre leurs activités quotidiennes le plus normalement possible. Communiquez au 418.529.914, poste 4366 ou envoyez un courriel à fondation.cardinal-villeneuve@irdpq.qc.ca ou visitez le http://www.irdpq.qc.ca/a_propos/fondations/cardinal_villeneuve/index.html
- L'œuvre de bienfaisance pour enfants le Choix du Président fournit aux enfants atteints de déficience physique le soutien financier direct nécessaire pour l'achat d'équipements coûteux, pour effectuer des modifications à leur environnement, pour des traitements de physiothérapie, etc. Communiquez au 1 866 996.9918 ou visitez leur site à www.presidentschoice.ca/ChildrensCharity/DefaultCharity.aspx
- La Fondation Lucie et André Chagnon contribue au développement et à l'amélioration de la santé des familles par la prévention de la pauvreté et de la maladie en agissant principalement auprès des enfants et de leurs parents. Communiquez au 514.380.2001 ou envoyez un courriel à info@fondationchagnon.org ou visitez le www.fondationchagnon.org.
- La Fondation Nous Aidons aide financièrement les familles au niveau du transport et des repas lors d'une hospitalisation. Pour les rejoindre, composez le 450.686.1876 ou visitez le www.nousaidons.org.
- Dans chaque région, il existe des clubs sociaux qui viennent en aide aux personnes et familles à faible revenu qui sont touchées par un handicap. En voici une liste : Club Lions, Club Kiwanis, Chevaliers de Colomb, Filles d'Isabelle, Club Optimiste, Club Richelieu, Club Shriners, Club Rotary, fraternités de policiers ou de pompiers. Vous trouverez leurs coordonnées dans l'annuaire téléphonique ou sur Internet.

Formation à distance

- CÉGEP à distance propose des études menant à un DEC ou à une AEC à distance. Pour l'assistance d'un tuteur ou pour de l'aide financière composez 514.864.6464 (à Montréal) ou 1 800 665.6400 (autres régions) ou envoyez un courriel à infoscol@cegepadistance.ca ou visitez le www.cegepadistance.ca.
- Télé-Université est le nom donné à l'université à distance de l'UQAM. Voici les coordonnées du service d'aide et de renseignements gratuits de Télé-Université : 1 888 843.4333 et info@teluq.uqam.ca. Le site de Télé-université est www.teluq.quebec.ca.
- La Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD) est un organisme subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. La SOFAD a comme objectifs parmi plusieurs de faire connaître et promouvoir la formation à distance auprès de toutes les personnes et de tous les organismes concernés, d'élaborer, produire ou coproduire et vendre du matériel d'apprentissage et d'évaluation pour la formation générale des adultes dans les centres. Pour connaître plus sur la SOFAD composez 514.529.2170 ou envoyez un courriel à info@sofad.qc.ca ou visitez leur site à www.sofad.qc.ca.
- Cursus est un répertoire sur Internet francophone international de la formation à distance. Cursus offre de l'information sur les cours à distances francophones à travers le monde. Cursus offre aussi de l'information sur les manuels et logiciels éducatifs francophones. Visitez le site Internet de Cursus à www.cursus.edu. Pour joindre Cursus composez 418.840.2330 ou envoyez un courriel à info@cursus.edu.
- Le site Internet de Thot offre des nouvelles hebdomadaires sur la formation à distance. Le site de Thot est relié au site de Cursus. Visitez le site Internet de Thot à <http://thot.cursus.edu>. Pour joindre Thot composez 418.840.2330 ou envoyez un courriel à info@cursus.edu.
- Le Canal Savoir offre un accès aux contenus éducatifs provenant des établissements d'enseignement supérieur, des organismes et des entreprises préoccupés par la formation, par l'utilisation des télécommunications audiovisuelles et multimédias (service télé-Internet et émissions de télévision). Pour joindre Canal Savoir composez, 514.509.2222 (à Montréal) ou 1 888 640.2626 (ailleurs sans frais) ou visitez leur site Internet à www.canal.qc.ca

Intégration scolaire

Votre centre de réadaptation ou votre clinique des maladies neuromusculaires peut vous assister dans le choix d'une école adaptée, pour votre enfant et ce, dépendant de

ses besoins. DMC dispose du document: «Pour l'intégration scolaire des élèves handicapés» qui pourra vous éclairer sur la démarche d'intégration de votre enfant dans une école régulière. Communiquez avec Pascale Rousseau au poste 231, pour vous procurer ce document.

Logement

Accès au logement :

Adaptation de domicile

Programme de Société d'habitation du Québec (SHQ)

La Société d'habitation du Québec (SHQ) administre le programme gouvernemental d'adaptation de domicile (PAD). Ce programme vise à aider les personnes ayant des limitations fonctionnelles, sans égard à leur revenu, à payer les travaux d'adaptation requis à leur domicile : plate-forme élévatrice, rampe d'accès, modification de salle de bain, etc. D'un montant maximal de 4 000 \$ (chambreur), 8 000 \$ (locataire) ou 16 000 \$ (propriétaire occupant), la subvention est fonction du coût reconnu pour la réalisation des travaux et a pour objectif d'améliorer l'environnement de la personne afin de lui permettre une plus grande autonomie

Admissibilité au programme :

Pour être admissible à ce programme, il faut :

- présenter un rapport fait par un(e) ergothérapeute indiquant une déficience significative et persistante ainsi que des incapacités qui requièrent une modification au domicile;
- ne pas être admissible à d'autres sources de financement (par exemple SAAQ ou CSST).

Ne sont pas admissibles à ce programme :

- les personnes qui résident dans un chalet, un hôtel ou un HLM;
- les résidents des réserves indiennes.

Remarques

- Le dossier doit être autorisé avant le début des travaux.
- L'aide financière est versée après l'exécution des travaux;
- Il y a une liste d'attente.

Coordonnées de la SHQ :

Pour connaître les conditions du programme adaptation à domicile et pour y faire une demande, contactez l'ergothérapeute de votre CLSL ou contactez la SHQ au 1 800 463.4315 ou visitez le site de la SHQ à www.habitation.gouv.qc.ca.

Le programme d'aides techniques

Le programme d'aides techniques de Dystrophie musculaire Canada offre aussi une subvention unique par famille pour adapter le domicile. Renseignements : 514.393.3522, poste 223 ou, sans frais au 1 800 567.2236, poste 223.

La Société logique

La Société logique est un organisme de consultation en adaptation de domicile et en gestion de logements universellement accessibles, qui dispose de listes régionales de contracteurs pour l'adaptation de domicile. Contactez la Société logique au 514.522.8284 (Montréal) ou au 418.688.4305 (Québec) ou envoyez un courriel à info@societelogique.org ou visitez leur site à www.societelogique.org

Allocation logement

Programme du ministère du Revenu et de la Société d'habitation du Québec (SHQ)

Si vous avez un faible revenu et avez 55 ans ou plus ou moins de 55 ans avec un enfant à charge, vous pouvez être éligible à l'allocation logement. Communiquez avec la Société d'habitation du Québec au 1 800 463.4315 ou visitez leur site Internet à www.habitation.gouv.qc.ca.

Par le biais d'une subvention, ce programme contribue au paiement des frais de logement pour les ménages à faible revenu qui doivent consacrer plus de 30% de celui-ci au logement.

Admissibilité au programme :

Sont admissibles à ce programme :

- les personnes seules de 55 ans ou plus à faible revenu;
- les couples à faible revenu dont une des personnes est âgée de 55 ans ou plus;
- les familles à faible revenu ayant au moins un enfant à charge : travailleurs, étudiants, prestataires de la sécurité du revenu ou autres familles à faible revenu ;
- les locataires, chambreurs, propriétaires et toute personne qui partage un domicile avec un ou plusieurs occupants.

Ne sont pas admissibles à ce programme :

- les personnes qui résident dans un HLM, un centre hospitalier ou un centre d'accueil;
- les personnes qui reçoivent une subvention directe pour se loger;

- les personnes qui possèdent ou dont le conjoint possède des biens ou liquidités dépassant 50 000 \$ (excluant la valeur de la résidence, du terrain, des meubles et du véhicule).

Note :

Des conditions particulières s'appliquent aux immigrants. Consultez à ce sujet le lien suivant du site Internet de la SHQ:

www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/normes_allocation_logement.pdf

Aide offerte :

- L'allocation tient compte du nombre de personnes dans le ménage, du type de ménage, des revenus et du loyer mensuel;
- L'aide financière peut atteindre 80 \$ par mois;
- Pour recevoir l'allocation-logement, il faut avoir produit une déclaration de revenu du Québec pour l'année précédant la demande.

L'allocation-logement est calculée annuellement et versée mensuellement par chèque ou par dépôt direct. L'aide peut être accordée à compter du mois suivant la date de la demande faite à Revenu Québec.

Tableau d'admissibilité au programme :

Le tableau qui se figure sur la page suivante provient du site de la Société d'habitation Québec : www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/allocation_tableau.html

Le tableau est fourni à titre indicatif seulement. Pour vérifier votre admissibilité et obtenir le formulaire *Demande d'allocation logement*, communiquez avec Revenu Québec au 418.659.6299 (Québec) ou au 514.864.6299 (Montréal) ou au 1 800 267.6299 (partout ailleurs au Québec sans frais).

Vous pouvez visionner le dépliant d'allocation logement en visitant :

[http://www.revenu.gouv.qc.ca/documents/fr/publications/in/in-165\(2008-10\).pdf](http://www.revenu.gouv.qc.ca/documents/fr/publications/in/in-165(2008-10).pdf)

Tableau d'admissibilité au programme Allocation logement :

Nombre de personnes dans votre ménage	Type de ménage	Votre loyer est supérieur à :	Le revenu annuel de votre ménage est inférieur à :
1 ou 2 adultes	Personne de 55 ans ou plus habitant une maison de chambres	198 \$	16 480 \$
1 adulte et 1 enfant	Personne avec un enfant à charge habitant une maison de chambres		
1 adulte	Personne seule de 55 ans ou plus	308 \$	16 480 \$
2 adultes	Couple sans enfant dont au moins une des personnes est âgée de 55 ans ou plus	398 \$	20 000 \$
1 adulte et 1 enfant	Famille monoparentale avec 1 enfant		
2 adultes et 1 enfant	Couple avec un enfant	434 \$	20 360 \$
1 adulte et 2 enfants	Famille monoparentale avec 2 enfants		
2 adultes et 2 enfants	Couple avec 2 enfants	460 \$	21 160 \$
1 adulte et 3 enfants	Famille monoparentale avec 3 enfants		
2 adultes et 3 enfants ou plus	Couple avec 3 enfants ou plus	486 \$	22 000 \$
1 adulte et 4 enfants ou plus	Famille monoparentale avec 4 enfants ou plus		

Les informations sur le programme d'Allocation logement ci-mentionné ont été prises du site de la Société d'habitation du Québec :

www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/allocation_logement.html

Coordonnées de la Société d'habitation du Québec et de Revenu Québec :

- **Pour des renseignements d'ordre général sur le programme d'Allocation logement contactez la Société d'habitation du Québec :** 1 800 463.4315 ou www.habitation.gouv.qc.ca
- **Pour des renseignements sur l'admissibilité au programme d'Allocation Logement contactez Revenu Québec :** 418.659.6299 (Québec) ou 514.864.6299 (Montréal) ou 1 800.267.6299 (partout ailleurs au Québec sans frais)

Maison adaptée

Il peut exister une banque de logements et de maisons adaptées dans votre secteur ainsi que des coopératives ou organismes d'habitation à but non lucratif. Consultez votre CLSC, votre centre de réadaptation ou la coopérative d'habitation de votre secteur. Trouvez la coopérative d'habitation de votre secteur sur le site de la Confédération des coopératives d'habitation, www.cooperativehabitation.coop. Vous pouvez communiquer avec eux au 418.648.6758 ou au 1 800 667.9386 (sans frais).

Habitation à loyer modique

Programme des offices municipaux d'habitation (OMH) et de la Société d'habitation du Québec (SHQ)

Habitation à loyer modique (HLM) : Ce programme s'adresse aux personnes à faible revenu. Les personnes handicapées ayant un faible revenu peuvent bénéficier d'un supplément au loyer.

Coordonnées pour se renseigner sur le programme d'Habitation à loyer modique :

Communiquez avec la personne responsable du programme d'habitation à loyer modique dans votre centre de réadaptation ou informez-vous à la **Société d'habitation du Québec (SHQ)** au **1 800 463.4315** ou visitez le site de la SHQ à www.habitation.gouv.qc.ca.

Logement adapté pour les aînés autonomes

Programme de logements adaptés pour les aînés autonomes. Visitez le site Internet du programme à www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/adapter_aines.html ou communiquez avec la Société d'habitation du Québec au 1 800 463.4315 pour plus d'informations.

Supplément au Loyer

Programme de la Société d'habitation du Québec

Tout comme le programme d'Habitation à loyer modique (HLM), le programme Supplément au loyer est destiné aux ménages à faible revenu. Le programme permet à ceux-ci de payer un loyer représentant 25 % de leurs revenus totaux pour des logements du marché privé ou des logements sociaux communautaires qui ne sont pas de type HLM. Les suppléments au loyer sont administrés par l'office d'habitation du Québec ou par des coopératives ou autres organismes sans but lucratif. Dans certaines régions du Québec, ce programme est administré par le centre de réadaptation en déficience physique.

Dans un bâtiment privé ou communautaire, quelques logements peuvent bénéficier d'un supplément au loyer, alors que les autres unités sont au prix du marché. Certains logements du programme sont réservés aux personnes qui ont des limitations fonctionnelles et qui souhaitent louer un logement subventionné et adapté à leurs besoins.

Admissibilité au programme :

Pour être admissibles à ce programme, les personnes ayant une limitation fonctionnelle doivent :

- répondre à la définition d'une personne handicapée telle qu'établie par la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées*;
- avoir des difficultés importantes d'accès et de circulation dans un logement non adapté;
- avoir un revenu annuel inférieur au seuil fixé par la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèque et de logement (ce seuil varie selon le ménage et le territoire qu'il habite);
- être capables de vivre de façon autonome et sécuritaire.

Coordonnées pour se renseigner sur le Supplément au loyer :

- **Le répertoire des offices d'habitation** est disponible sur le site du **Regroupement des offices d'habitation du Québec** : www.rohq.qc.ca
- **Contactez le Regroupement des offices d'habitation du Québec** pour plus d'information sur l'office d'habitation dans votre région: 418.527.6228 ou 1 800 463.6257 ou rohq@rohq.qc.ca
- **Le répertoire des coopératives d'habitation et des organismes sans but lucratif en habitation** est disponible sur le lien suivant du site de la **Société d'habitation du Québec** : www.habitation.gouv.qc.ca/formulaires/repertoires/?mode=coop
- **Contactez la Société d'habitation du Québec** pour plus d'information sur le programme du Supplément au Loyer au 1 800 463.4315 ou visitez leur site à www.habitation.gouv.qc.ca

Accès-Logis

Programme de la Société d'habitation du Québec (SHQ)

Ce programme offre aux coopératives d'habitation, aux offices municipaux d'habitation et aux organismes ou sociétés acheteuses sans but lucratif un financement pour la construction de logements de qualité à coûts abordables. Les logements sont destinés aux ménages à faible revenu, la moitié étant admissible au programme de supplément au loyer, l'autre offrant des coûts abordables.

Trois types de projet sont acceptés :

- les projets de logements permanents pour ménages à revenu faible ou modeste;

- les projets de logements permanents avec services pour personnes âgées en perte d'autonomie légère;
- les projets de logements avec services pour personnes ayant des besoins de logement particuliers.

Certains des logements réalisés dans le cadre de ce programme sont accessibles aux personnes ayant des limitations fonctionnelles. Partout au Québec, de tels projets sont réalisés grâce au soutien de groupes de ressources techniques. Certains projets peuvent aussi inclure la rénovation de logements déjà existants.

Coordonnées pour se renseigner sur l'Accès-Logis:

- Pour se renseigner sur la location des logements du programme Accès-Logis ou sur la construction d'un bâtiment dans le cadre de ce programme, communiquez avec votre bureau local de **l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)**. Trouvez votre bureau local en visitant le site de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) à www.agrtq.qc.ca Pour plus d'information appelez le bureau provincial de l'AGRTQ au 514.849.8547.
- Contactez la **Société d'habitation du Québec** pour plus d'information sur le programme Accès-Logis ou visitez leur site à www.habitation.gouv.qc.ca

Logement abordable Québec

Un programme de la Société d'habitation du Québec (SHQ)

Ce programme veut fournir à des ménages à revenu faible ou modeste des logements de qualité à coût abordable.

Les projets sont divisés en deux volets :

- le volet privé s'adresse aux promoteurs privés qui pilotent des projets d'habitation dans les municipalités où le taux d'inoccupation est inférieur à 3 %. Ces logements visent les ménages à revenu moyen;
- le volet social et communautaire s'adresse aux coopératives d'habitation et aux organismes sans but lucratif qui désirent mettre en marche des projets d'habitation pour des ménages à revenu faible ou modeste.

Tout comme les projets réalisés dans le cadre d'Accès Logis, les projets de logements abordables peuvent comporter certains logements destinés aux personnes ayant des limitations fonctionnelles. Ces projets sont réalisés grâce au soutien des groupes de ressources techniques.

Coordonnées pour se renseigner sur le Logement abordable Québec:

- Communiquez avec la **Société d'habitation du Québec** pour de l'information sur le programme du Logement abordable Québec à 1 800 463.4315.

- Pour se renseigner sur la location d'un logement ou la construction de bâtiments dans le cadre de ce programme, communiquer avec **l'Association des groupes de ressources techniques du Québec** au 514.849.8547 ou visitez leur site à www.agrtq.qc.ca
- Visitez le site du **Fonds québécois d'habitation communautaire** pour de nombreux renseignements sur les programmes d'aide au développement de logements communautaires, sur l'aide technique disponible pour la réalisation de tels projets et sur l'actualité générale en matière d'habitation communautaire à www.fqhc.qc.ca Vous pouvez appeler le Fonds québécois d'habitation communautaire au 418.524.3737 ou leur envoyez un courriel à info@fqhc.qc.ca

Les ressources gouvernementales pour le logement :

La société d'habitation du Québec (SHQ)

La Société d'habitation du Québec est régie par la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* et relève du ministre des Affaires municipales et des Régions. La SHQ est l'organisme gouvernemental responsable de l'habitation sur le territoire québécois. Sa mission est de faciliter l'accès à des conditions adéquates de logement en fonction des ressources financières et de la diversité des besoins des Québécoises et des Québécois. Le site Internet de la Société d'habitation du Québec, www.habitation.gouv.qc.ca, est une mine de renseignements sur le logement.

Coordonnées de la SHQ :

- Adresse : 1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau, Aile Saint-Amable, 3^e étage, Québec (Québec), G1R 5E7
- Numéro: 1 800 463.4315

La société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)

La SCHL vise strictement à répondre à vos questions en matière de logement que ce soit pour du financement, de l'information ou de l'aide au logement, la SCHL est une ressource incontournable.

Coordonnées de la SCHL:

- Numéro : 514.283.2222 (pour la région de Montréal)
1 888 772-0772 (pour les autres régions)
- Site Internet : www.cmhc-schl.gc.ca

Les CLSC et les CHSLD

Desservant un territoire bien délimité, le centre local de services communautaires (CLSC) a pour mission, par une approche globale, multidisciplinaire et communautaire, d'améliorer l'état de santé et de bien-être des personnes de sa communauté. Il a également pour objectif de responsabiliser les personnes et leurs proches dans la prise en charge de leur santé et de leur bien-être. C'est au CLSC qu'incombe la responsabilité des services courants et des programmes spécifiques axés principalement sur la prévention. Le Québec compte 147 CLSC répartis dans toutes les régions.

D'après la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ont pour mission d'offrir de façon temporaire ou permanente des services d'hébergement, d'assistance, de soutien, de surveillance ainsi que des services psychosociaux, infirmiers, pharmaceutiques, médicaux et de réadaptation. Ces services s'adressent aux adultes en perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale, principalement les personnes âgées, qui ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel. Le Québec compte 143 CHSLD publics, la plupart membres de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS).

Coordonnées CLSC et CHSLD :

Pour plus de renseignement sur les CLSC et les CHSLD et pour trouver les coordonnées des CLSC et des CHSLD de votre région consultez le site de **l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS)** à www.aqesss.qc.ca . Vous pouvez aussi téléphoner l'AQESSS au 514.842.4861 (région de Montréal) ou 1 800 361.4661 (pour les autres régions).

La Régie du logement

La Régie du logement a pour but d'informer les citoyens sur les droits et les obligations qu'implique la signature d'un bail. Il y a plusieurs bureaux de la Régie à travers le Québec. Consultez le répertoire des bureaux de la Régie au www.rdl.gouv.qc.ca. Nous avons fourni ci-dessous les coordonnées du bureau de la Régie à la ville de Québec et à Montréal.

Coordonnées du bureau de la Régie du logement à Québec et à Montréal :

Régie du logement ville de Québec

- Adresse : Place Québec, 900, boul. René-Lévesque Est, Bureau RC 120, Québec (Québec) G1R 2B5
- Numéro : 1 800 683.2245

Régie du logement Montréal

- Adresse : Village Olympique, Pyramide Ouest, (D), 5199, rue Sherbrooke Est, bureaux 2095 et 2161 Montréal (Québec) H1T 3X1
- Numéros : 514.873.2245 ou 1 800 683-2245 (sans frais)
- Site Internet : www.rdl.gouv.qc.ca

Services Québec

Services Québec a pour mission d’offrir aux citoyens un guichet unique pour obtenir de nombreux services publics sur l’ensemble du territoire du Québec. Instauré depuis peu, *Services Québec* a remplacé les 25 bureaux de *Communications Québec* qui desservent les 17 régions administratives de la province.

Coordonnées de Services Québec :

Numéros :

- 418.644.4545 (région du Québec)
- 514.644.4545 (région de Montréal)
- 1 877 644.4545 (ailleurs au Québec sans frais)
- 514.873.4626 (personnes sourdes ou malentendantes de la région de Montréal)
- 1 800 361.9596 (personnes sourdes ou malentendantes des autres régions)

Site Internet : www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun

Les ressources alternatives en hébergement :

Les îlots de services

Centre de réadaptation Lucie-Bruneau

Les îlots de services sont considérés comme des résidences alternatives. Mises en place par le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, ces îlots englobent 63 places réparties dans 6 résidences destinées aux personnes qui requièrent des soins constants pour pouvoir rester à domicile. La plupart des résidences offrent des services reliés aux incapacités physiques, à l’exception de la résidence Chartrand qui offre également du soutien psychosocial. Une équipe d’intervenants est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les résidences du centre de réadaptation Lucie-Bruneau sont situées à Montréal.

Il y a ci-dessous un tableau qui contient de l’information pertinente sur les 6 résidences du Centre Lucie-Bruneau. Pour en savoir plus sur les résidences contactez 514.376.4757

ou envoyez un courriel à info@luciebruneau.gc.ca ou visitez leur site à www.luciebruneau.gc.ca

Tableau synthèse des différentes résidences

	RÉSIDENCES					
	Esplanade Roma-Martin	Gouin	Chartrand	Newman	Liège	Dupont
Type de résidence	Appartement	Appartement	Résidence de groupe	Appartement	Appartement/Résidence de groupe	Appartement
Places	13	16	8	8	4 / 2	11
Sexe	F: 4; H: 9	F: 4; H: 12	F: 0; H: 8	F: 3; H: 5	F: 3; H: 3	F: 4; H: 8
Âge	22-69 ans	33-59 ans	28-50 ans	30-51 ans	24-56 ans	33-71 ans
Moyenne d'heures de services	25 (1-49)	31	12	5	12	26
Subvention	OMHM ³	SHQ ¹	HLM ⁴	OMHM ³	HLM ⁴	SL ²

¹ Personnel du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, sauf à Du Pont. Seul le personnel principal qui offre des services directs à la clientèle est identifié ici.

² Ce montant inclut le logement et la nourriture. SL = Société Logique

³ Subvention au déficit d'exploitation. HLM = Habitation à loyer modique

⁴ Supplément de loyer. OMHM = Office municipal d'habitation du Québec

Résidences d'accueil et ressources intermédiaires

Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (CRLB)

Le programme résidences d'accueil (RA) et ressources intermédiaires (RI) du CRLB a le mandat d'offrir à la clientèle adulte francophone ayant une déficience physique (motrice, neurologique ou sensorielle) des ressources d'hébergement offrant des milieux de vie intégrés dans la communauté en recrutant, évaluant et accréditant des candidats au titre de résidence d'accueil ou de ressource intermédiaire. Le programme assure aussi la formation et l'encadrement des ressources, de même que le versement des subventions aux ressources. Enfin, il offre aux usagers intégrés un soutien psychosocial et assure leur suivi.

La résidence d'accueil (RA) est une ressource de type familial où une ou deux personnes accueillent jusqu'à neuf adultes rattachés à un établissement public afin de répondre à leurs besoins et de leur offrir des conditions de vie se rapprochant le plus possible de celles d'un milieu naturel.

Une ressource intermédiaire (RI) est une personne physique ou morale rattachée à un établissement public par un lien contractuel. La ressource s'engage à offrir un milieu de vie adapté aux besoins de l'utilisateur qui lui est confié. Elle lui dispense des services de soutien et d'assistance requis par sa condition, lui permettant ainsi de se maintenir dans la communauté ou de s'y intégrer. L'organisation résidentielle peut varier : maison de

chambre, résidence de groupe, logement supervisé ou tout autre modèle organisationnel permettant de répondre adéquatement aux besoins des usagers.

Tableau comparatif des RA et des RI

	RA	RI
Type résidentiel	Familial	Résidence de groupe ; logement supervisé
Nombre de places	54 (18 ressources)	24 (5 ressources)

Coordonnées du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau :

Pour en savoir plus sur le programme de résidence d'accueil (RA) et le programme de ressource intermédiaire (RI) contactez le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau :

- Numéro : 514.376.4757
- Courriel : info@luciebruneau.qc.ca
- Site Internet: www.luciebruneau.qc.ca

Propulsion

Propulsion est un programme sans but lucratif qui offre à des personnes ayant une déficience physique sévère ou une légère déficience cognitive une assistance dans leur environnement. Quinze logements supervisés sont offerts avec du soutien aux AVQ (aides de la vie quotidienne) et aux AVD (aides de la vie domestique). Les personnes admises ne doivent pas représenter un danger pour elles ou pour les autres et doivent avoir une activité extérieure au moins 3 jours par semaine. L'admission se fait par l'entremise du comité d'admission centralisé de l'Agence de développement régional de Montréal. Propulsion reçoit des subventions du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Société d'habitation du Québec qui établit les critères d'admission pour ce programme.

Coordonnées de Propulsion :

- Adresse : 2075 Théodore, Montréal, (Québec), H1V 3C1
- Numéro : 514.251.2525

La société d'habitation les amandiers

Cette ressource résidentielle alternative offre des logements accessibles et adaptés aux jeunes adultes en perte d'autonomie ou ayant des limitations physiques. Situé à Le Gardeur, l'immeuble Les Amandiers offre 90 logements, dont 10 totalement adaptés. Des préposés sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Cette ressource représente une alternative à l'hébergement en CHSLD. À noter qu'un projet pour un deuxième immeuble à Terrebonne est présentement en développement.

Coordonnées de la Société d'habitation les amandiers :

- Numéro : 450.582.9181 (personne ressource : Manon Roy)
- Adresse : 301, boul. J.A. Paré, Le Gardeur, QC J5Z 5E3

Espace Bellechasse

ESpace Bellechasse, organisme indépendant à but non lucratif, propose une belle solution de rechange à l'hébergement en CHSLD, offrant la possibilité d'habiter seul ou avec sa famille dans un logement accessible, adapté et abordable. Il faut être atteint de la sclérose en plaques (ces personnes auront la priorité) ou d'une autre maladie neurologique dégénérative. Situé dans le quartier Rosemont à Montréal.

Coordonnées de Espace Bellechasse :

Mathieu Leroux
438-380-1290
spbellechasse@videotron.ca

Habitations pignon sur roues

Les Habitations Pignon sur roues est une initiative qui vise à permettre à des personnes ayant une déficience motrice de vivre dans le même immeuble et de mettre en commun leurs heures de services à domicile.

Coordonnées des Habitations Pignon sur roues :

- Numéro : 514.288.3852 (personne ressource : Aline Croteau)
- Adresse : 3680, rue Jeanne-Mance, bureau 328, Montréal, Qc H2X 2K5

Association des personnes handicapées de Desbiens

Coordonnées de la Résidence les amis de Pierrot

- Numéro : 418.346.1066
- Adresse : 1398 boul. Dequen, Desbiens, Québec G0W 1N0

Le logement social public ou communautaire :

Le regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ)

Le ROHQ est un organisme sans but lucratif qui existe depuis plus de 30 ans. Intervenant majeur en habitation sociale au Québec, il a pour mission :

- de promouvoir et de favoriser le développement du logement public et abordable;
- de représenter les offices d'habitation auprès des pouvoirs publics et des organismes liés au logement social;

- d'offrir une gamme de services visant à informer, former et soutenir les représentants des offices d'habitation, des administrateurs et des employés.

Il y a présentement 547 offices d'habitation au Québec, dont 469 sont membres du Regroupement.

Coordonnées du ROHQ :

- Adresse : 1126, chemin Saint-Louis, RC1, Silvery (Quebec) G1S 1E5
- Numéros : 418.527.6228 ou 1 800 463.6257
- Courriel : rohq@rohq.qc.ca
- Site Internet : www.rohq.qc.ca

On peut également consulter le répertoire des OHQ (Office d'habitation du Québec) sur le site de la Société d'habitation du Québec à www.habitation.gouv.qc.ca.

Les coopératives (COOP) et Organismes sans but lucratif (OSBL)

Une coopérative d'habitation est un habitat géré par un groupe de personnes qui louent individuellement leur logement, tout en étant collectivement propriétaires de l'immeuble. Ils décident ensemble, de façon démocratique, de tout ce qui relève du bâtiment et de l'habitation. Pour cette raison, les coopératives d'habitation recherchent des membres qui seront actifs au sein du groupe. Contactez la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour en savoir plus.

Coordonnées de la SHQ :

- Numéro : 1 800 463.4315
- Adresse : 1054, rue Louis-Alexandre Taschereau, Aile Saint-Amable, 3^e étage
Québec, Québec G1R 5E7
- Répertoire des COOP et des OSBL de votre région sur le site de la SHQ:
<http://www.habitation.gouv.qc.ca/formulaires/repertoires/?mode=coop>

Mouvement coopératif en habitation

Le *Mouvement coopératif en habitation* est le regroupement des coopératives d'habitation du Québec. Il est donc en tout premier lieu un centre de gestion de ces coopératives. Les locataires peuvent communiquer avec le Mouvement pour se renseigner sur les coopératives d'habitation de leur région.

Coordonnées du Mouvement coopératif en habitation :

- Adresse : 840, rue Raoul-Jobin, bureau 202, Québec (Québec) G1N 1S7

- Numéros : 418.648.6758 ou 1 800 667.9386
- Site Internet : <http://www.cooperativehabitation.coop/site.asp>

Les ressources techniques :

Société logique

Société Logique a pour mission de promouvoir et d'intervenir dans le développement et la création d'environnements universellement accessibles. Les secteurs d'activité de *Société Logique* sont surtout la consultation et la promotion de l'accessibilité universelle ainsi que la recherche, la formation et la gestion immobilière. Cette société cherche à soutenir les groupes intéressés à intégrer l'accessibilité universelle, que ce soit dans les édifices publics ou dans les bâtiments d'habitation.

Coordonnées de la Société Logique :

Adresse : 3250, boul. Saint-Joseph Est, Montréal (Québec) H1Y 3G2

Numéro : 514.522.8284 (Montréal) ou 418.688.4305 (Québec)

Courriel : info@societelogique.org

Site Internet : www.societelogique.org

L'association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)

Cette association regroupe aujourd'hui 25 groupes de ressources techniques dans les différentes régions du Québec. En tant que représentante des principaux agents développeurs en habitation communautaire au Québec, l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) a pour mission d'encourager le développement du secteur de l'habitation coopérative et sans but lucratif en concertation avec les différents acteurs du milieu. L'Association rassemble l'expertise de ses 25 groupes membres pour promouvoir ces formules d'habitation, qu'elle considère les plus appropriées pour répondre aux besoins et aux initiatives des communautés désireuses de prendre contrôle de leurs conditions de logement. L'AGRTQ agit comme force de représentation auprès d'instances gouvernementales et participe à la définition et à l'amélioration de programmes d'aide au logement dont bénéficient les ménages à revenu faible ou modeste.

Un groupe de ressources techniques a pour but de mettre sur pied des projets d'habitation communautaire donc les services sont offerts à une communauté plutôt qu'à des particuliers. Mais si vous cherchez un logement, le groupe de ressources techniques de votre région pourra vous renseigner sur les projets susceptibles de vous

intéresser. Trouvez le groupe de ressources technique de votre région en consultant le site de l'AGRTQ à www.agrtq.qc.ca. L'adresse du bureau de l'AGRTQ à la ville de Québec et à Montréal se figure ci-dessous :

Coordonnées de la AGRTQ à la ville de Québec et à Montréal :

AGRTQ ville de Québec

- Adresse : 405, rue Sherbrooke Est, bureau 202, Montréal (Québec) H2L 1J9
- Numéro : 514.849.8547
- Courriel : agrtq@agrtq.qc.ca

AGRTQ Montréal

- Adresse : 405, rue Sherbrooke Est, bureau 202, Montréal (Québec) H2L 1J9
- Numéro : 514.849.8547
- Courriel : agrtq@agrtq.qc.ca

Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL)

Cet organisme centralise l'information sur le logement abordable pour les citoyens de Montréal. Il ne faut pas s'arrêter au terme « ethnique », car l'organisme cherche à venir en aide à tout le monde. L'information concerne les programmes, les services et l'accessibilité aux logements pour la région de Montréal.

Coordonnées de ROMEL

- Adresse : 6555, Chemin Côte-des-Neiges, bureau 400, Montréal (Québec), H3S 2A6
- Numéro : 514.341.1057
- Site Internet : www.romel-montreal.ca

Droit au logement et associations de locataires :

Le front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Cet organisme vise l'amélioration des conditions de logement et de vie de la population à faible revenu et lutte pour le développement de logements sociaux. Le Front est formé de 110 organismes nationaux, régionaux et locaux qui sont actifs dans toutes les régions du Québec.

Coordonnées du FRAPRU :

- Adresse : 180, Boulevard René-Lévesque Est, Bureau 105, Montréal (Québec) H2X 1N6

- Numéro : 514.522.1010
- Courriel : frapru@cooptel.org
- Site Internet : www.frapru.qc.ca

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)

Le RCLALQ est un organisme militant de défense et de promotion des droits au logement qui préconise des mesures de contrôle du marché privé, tout en favorisant pour les locataires le droit à l'association et à un plus grand accès à la justice. Il a pour objectifs :

- d'améliorer l'accès des ménages locataires aux logements locatifs;
- d'assurer un droit de maintien dans les lieux pour les ménages locataires;
- d'améliorer le stock de logements locatifs;
- de favoriser la prise en charge de ses conditions de vie par la population.

Coordonnées du RCLALQ :

- La liste des comités logement et associations de locataires au Québec est disponible sur le site Internet du RCLALQ : www.rclalq.qc.ca
- Numéros et courriel du RCLALQ (pour renseignements) : 514.521.7114 (Montréal), 1 866 521.7114 (sans frais), rclalq@rclalq.qc.ca

Fédération des locataires d'habitation à loyer modique du Québec (FLHLMQ)

Née en 1993, la FLHLMQ regroupe plus de 300 associations de locataires de HLM et comités consultatifs de résidents et de résidentes répartis sur tout le territoire du Québec. Les associations de locataires et les comités consultatifs sont des regroupements de résidents et résidentes bénévoles qui vivent en HLM.

Mission de la FLHLMQ

- Apporter un soutien au travail fait localement par les associations de locataires;
- Favoriser la participation et la prise en charge des locataires dans les HLM;
- Représenter les locataires auprès des instances politiques et administratives;
- Promouvoir et défendre les intérêts des locataires et travailler à l'amélioration de leur qualité de vie.

Coordonnées de la FLHLMQ :

- Adresse : 2520, Av. Lionel-Groulx, local 202, Montréal (Québec) H3J 1J8
- Numéro : 514.521.1485 (Montréal) ou 1 800 566.9662 (sans frais)
- Courriel : info@flhlmq.com
- Site Internet : www.flhlmq.com

Éducaloi

Éducaloi est un organisme sans but lucratif qui cherche à rendre le système juridique plus accessible aux citoyens et citoyennes en mettant à leur disposition de l'information juridique de qualité dans un langage simple et accessible.

Coordonnées d'Éducaloi*:

- Adresse : C.P 55032, CSP Notre-Dame, 11, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (Québec) H2Y 4A7
- Site Internet : www.educaloi.qc.ca

*Visitez leur site Internet ou leur écrire car leur numéro de téléphone est confidentiel.

La recherche d'un logement accessible :

Service info-logement

Centre de réadaptation Lucie-Bruneau

Ce service centralise l'offre et la demande de logements locatifs accessibles et disponibles pour les personnes à mobilité réduite pour les régions de Montréal, de Laval et de la Rive-Sud. Il permet d'offrir aux personnes ayant une déficience physique avec un problème de mobilité un outil d'information et d'aide visant à faciliter la recherche d'une habitation accessible. Il facilite la visibilité des propriétaires de logements locatifs accessibles ou qui désirent rendre leurs logements accessibles.

Coordonnées du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau :

- Numéro : 514.376.4757
- Courriel : info@luciebruneau.qc.ca
- Site Internet : www.luciebruneau.qc.ca

Le regroupement d'entraide aux personnes en perte d'autonomie (REPPA)

Situé à Saint-Hubert, le REPPA offre ses services aux gens de la Montérégie. Il représente une ressource pour les questions et besoins d'assistance pour la recherche d'un logement, d'une subvention ou d'aide à domicile.

Coordonnées du REPPA

- Adresse: 240, Av. St-Laurent, Bureau E7, Saint-Lambert (Québec), J4R 2S2
- Numéro : 450.465.7896

Centre de référence du grand Montréal

Le Centre de référence du Grand Montréal saura vous orienter vers les ressources ou organismes qui sauront répondre à vos questions et à vos besoins. Ce service est gratuit.

Coordonnées du Centre de référence du Grand Montréal :

- Adresse : 3155, rue Hochelaga, bureau 101, Montréal (Québec), H1W 1G4
- Numéro : 514.527.1375
- Courriel : crgm@info-reference.qc.ca
- Site Internet : www.info-reference.qc.ca

Les sources de la section logement :

Les renseignements compilés dans la section logement de ce guide ont été recueillis auprès des sources suivantes :

- Société d'habitation du Québec, www.habitation.gouv.qc.ca
- Gouvernement du Canada, www.dsc.gc.ca
- Société d'habitation du Québec, www.habitation.gouv.qc.ca
- Association des CLSC et des CHSLD du Québec, www.aqesss.qc.ca
- *Le soutien résidentiel et les ressources alternatives*, document présenté par le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau aux participants de la rencontre sur les alternatives à l'hébergement en CHSLD, 19 avril 2005
- Regroupement des offices d'habitation du Québec, www.rohq.qc.ca
- Société Logique, brochure d'information
- Association des Groupes de Ressources Techniques du Québec, www.agrtq.qc.ca
- Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec, www.rclalq.qc.ca
- Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec, www.flhlmq.com
- Table sur les ressources résidentielles, définitions des termes, Comité régional des associations en déficience intellectuelle (CRADI) - Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM)

Loisirs

- Pour connaître les centres ou organismes de loisirs pour enfants et adultes handicapés, adressez-vous à l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées (ARLPH) de votre région. (voir annexe régionale ci-joint)
- Association des chasseurs et pêcheurs handicapés du Québec : joindre M. Louis-Philippe Cardinal au 450.834.1980
- Certains cinémas accordent la gratuité ou un tarif réduit à l'accompagnateur d'une personne handicapée! Renseignez-vous dans chaque cinéma.
- La plupart des musées accordent la gratuité aux accompagnateurs. Informez-vous auprès de chacun de ceux-ci.
- Certains théâtres accordent une réduction, à la personne à mobilité réduite et/ou à son accompagnateur ! Renseignez-vous dans chaque théâtre.

Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

L'OPHQ peut vous informer sur les services et programmes pour les personnes handicapées. De plus, un service d'assistance pour l'accès à tout service ou pour défendre vos droits y est offert. Par exemple, pour faciliter l'accès d'un enfant présentant des limitations physiques à l'école régulière ou pour accéder à un travail adapté. Communiquez avec votre bureau régional de l'OPHQ. Trouvez votre bureau au site de l'OPHQ à www.ophq.gouv.qc.ca. Contactez l'OPHQ au 1 800 567.1465 (sans frais) ou au 819 475-8585.

Parcs nationaux et lieux historiques

Dans la plupart des parcs nationaux et lieux historiques, des installations facilitent l'accueil des personnes handicapées, mais il est toutefois conseillé de communiquer préalablement avec ceux-ci afin d'évaluer si leurs installations et leurs services correspondent à vos besoins.

- Parcs fédéraux : 1 888 773.8888 - www.pc.gc.ca, information@pc.gc.ca
- Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) : 1 800 665.6527, www.sepaq.com, inforeservation@sepaq.com

Plainte (Comment et où porter plainte)

Pour savoir comment et où porter plainte contactez le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de votre région (voir annexe) ou le Protecteur du citoyen. Les coordonnées du Protecteur du citoyen sont les suivantes : 1 800 463.5070, www.protecteurducitoyen.qc.ca et protecteur@protecteurducitoyen.qc.ca

Si vous avez utilisé les services d'un établissement quelconque (centre hospitalier, centre d'hébergement, etc.) et il y a eu mauvais service, il est important de faire part de vos plaintes oralement ou par écrit au commissaire de l'établissement sur la qualité des services que vous avez reçu de l'établissement. Celui-ci vous indiquera la marche à suivre.

Prestations familiales pour enfant handicapé

Les familles québécoises ayant un enfant présentant un handicap sévère ont droit, en plus de l'allocation familiale habituelle, une allocation mensuelle supplémentaire. Adressez-vous au service des allocations familiales à la Régie des rentes du Québec au 1 800 667.9625 ou consultez le site de la Régie des rentes du Québec à www.rrq.gouv.qc.ca.

Programmes et services fédéraux aux personnes handicapées

Grâce à l'utilisation de la technologie de l'information, il est possible d'offrir un accès intégré à de l'information au sujet des programmes et des services aux personnes handicapées, aux membres de leur famille, aux fournisseurs de soins et de services et aux Canadiens et Canadiennes. Communiquez au 1 800 O Canada (1 800 622.6232) ou visitez le www.servicecanada.gc.ca.

Régie des rentes du Québec (RRQ)

Si vous avez travaillé et avez payé des cotisations, et que vous êtes déclaré dans l'impossibilité d'exercer, de façon régulière, une activité rémunératrice et ce, indéfiniment, vous êtes peut-être éligible à la rente d'invalidité de la Régie des rentes du Québec. Si vos revenus de la RRQ sont inférieurs à ceux de la Sécurité du Revenu (SR), vous pourriez en plus être éligible à des prestations de la Sécurité du Revenu (aide sociale). Si vous n'êtes pas éligible à la RRQ, vous devez vous adresser à la Sécurité du Revenu.

Coordonnées de la RRQ et de la Sécurité du Revenu :

RRQ : 1 800 463.5185, www.rrq.gouv.qc.ca

Sécurité du Revenu:

- Numéro : 418.643.4721 (Québec) ou 1 888 643.4721 (ailleurs au Québec sans frais)
- Site Internet : www.mess.gouv.qc.ca/securite-du-revenu

Ressources Internet

Voici quelques ressources Internet qui pourraient vous intéresser.

Sites canadiens

- Le site, *Les liens qui nous unissent (The ties that bind)*, www.tiesthatbind.ca, est le site officiel du film documentaire produit par l'ONF du même titre. Ce film parle de Jordan, un jeune homme qui a de multiples handicaps et de sa famille. Jordan souhaite avoir plus d'indépendance et aimerait quitter sa maison familiale pour vivre seul sans l'aide immédiate de ses parents. Le site du film parle non seulement du film mais est aussi un projet d'engagement communautaire pour tout le monde (personnes handicapées et non handicapées). Si vous voulez commander le film visitez le site de l'ONF à www.onf.ca ou appelez l'ONF au 1 800 267.7710. Le film est disponible sur DVD avec des sous-titres français.
- Le site du Centre de réadaptation de l'hôpital d'Ottawa offre de l'enseignement et de la formation avec photos et vidéo sur les problèmes de déglutition.
Site Internet : <http://www.ottawahospital.on.ca/sc/rehabcentre/online-f.asp>

Sites américains

- Le site *Muscular Dystrophy Association, MDA* (l'Association américaine de la dystrophie musculaire), offre de l'aide et des renseignements aux gens atteints d'une maladie neuromusculaire et soutient la recherche sur les causes de la dystrophie musculaire et des traitements pour la maladie. Site Internet : www.mdausa.org
- Le site de *Muscular Dystrophy Family Association* (l'Association familiale de la dystrophie musculaire) : www.mdff.org/contact.asp. *Muscular Dystrophy Family Association* offre du soutien aux gens atteints et leur famille.
- Le site *Parent Project Muscular Dystrophy* (Projet de parent pour la dystrophie musculaire), www.parentprojectmd.org, est un journal sur Internet qui donne les nouvelles les plus récentes de la recherche sur la maladie de Duchenne et de Becker.

Sites européens

France :

- Site de l'Association française contre les myopathies : www.afm-france.org. L'Association française contre les myopathies est une source incontournable pour de l'information sur les nouvelles découvertes en recherche.
- Orpha.Net : www.orpha.net. Le site d'Orpha.Net offre de l'information sur les maladies rares et les médicaments.

Royaume-Unis :

- Le site du group de support pour les gens atteints de la dystrophie musculaire aux Royaumes Unis, *Facio Scapulo Humeral (FSH) - Muscular Dystrophy Support Group of the UK* : www.fsh-group.org. *Facio Scapulo Humeral (FSH) - Muscular Dystrophy Support Group of the UK* aide les gens atteints en offrant de l'information, en créant des liens entre gens atteints, en étant un réseau de contact pour les gens atteints et en publiant un journal mensuel.

Site européen entre-nations :

- Le site *European Neuromuscular Center*, (le centre européen neuromusculaire) : www.enmc.org. Le *European Neuromuscular Center* est un organisme entre nations européennes qui appuie la recherche des maladies neuromusculaire.

Site australien

- Le site de l'association australien de la dystrophie musculaire, *Muscular Dystrophie Australia*. L'association offre de l'information et de l'aide aux gens atteints. Site Internet : www.mda.org.au

Sécurité du revenu

Les prestations de la Sécurité du Revenu sont remises à toute personne de 18 ans et plus dont la condition financière le nécessite et ce, même si elle habite chez ses parents. Un montant supplémentaire pour personne handicapée ne vous sera accordée que si un médecin vous estime inapte au travail.

Si vous recevez l'aide sociale, vous aurez également droit à différentes prestations ou aides gratuites (aides techniques, visites chez l'optométriste, carte d'autobus, etc). Pour des renseignements, composez 1 888 643.4721 ou visitez leur site à <http://www.mess.gouv.qc.ca/solidarite-sociale/programmes-mesures/assistance-emploi/>

Services fédéraux de bibliothèque aux personnes handicapées

Le Catalogue collectif canadien de ressources documentaires sur support de remplacement de la Bibliothèque nationale du Canada comprend un répertoire des documents en gros caractères et en braille, des livres électroniques et parlés, des publications du gouvernement fédéral produites sur support de remplacement 1981-1996 et la liste des livres disponibles en gros caractères.

Renseignez-vous au 1 877 896.9481 ou visitez le www.nlc-bnc.ca/8/3/r3-201-f.html

Soutien à domicile

Ministère de la santé et des services sociaux

Les services de soutien à domicile du Ministère de la santé et des services sociaux sont offerts aux personnes sur la base de ses besoins. Selon ses besoins, le choix de la personne et sa capacité de gérer, différentes modalités de prestation de services sont possibles dont l'allocation directe (mieux connu sous le nom chèque emploi-service) pour des services d'assistance personnelle, d'aide domestique ou de présence surveillance.

Coordonnées du Ministère de la santé et des services sociaux :

Numéros : 418.644.4545 (Région de Québec)

514.644.4545 (Région de Montréal)

1 877 644.4545 (Ailleurs au Québec sans frais)

Site Internet : www.msss.gouv.qc.ca

CLSC

Il est de la responsabilité du CLSC d'organiser l'offre de services à domicile sur son territoire. Communiquez avec votre CLSC pour savoir si ce service y est offert. Pour connaître le CLSC de votre région, consultez le bottin téléphonique ou téléphonez à l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux à 514.842.4861 ou visitez le www.aqesss.qc.ca

Les entreprises d'économie sociale

L'économie sociale est un secteur constitué de petites entreprises locales sans but lucratif qui s'inspire de valeurs démocratiques et qui a pour but d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales dans les communautés, le plus souvent en faveur des moins nantis. Les entreprises d'économie sociale offrent des services de préposés à domicile, d'aide au ménage, de soutien civique et autres dont la tarification est basée sur le revenu annuel de la personne. Votre CLSC pourra vous aider à trouver une entreprise d'économie sociale près de chez-vous.

Programme de suivi éducatif du carrefour la triade : Centre de réadaptation Lucie-Bruneau

Ce programme a pour but de développer ou de maintenir les habiletés nécessaires pour permettre à une personne de vivre en logement, de travailler et de socialiser dans sa communauté. Dispensé à raison de trois heures de services par semaine, ce programme s'adresse à des personnes ayant une déficience physique qui habitent la région délimitée par l'autoroute 25, l'autoroute Décarie, le fleuve Saint-Laurent et le boulevard Gouin.

Coordonnées du Carrefour la Triade:

Adresse : 3675, rue Adam, Montréal, (Québec) H1W 1Z3

Numéro : 514.521.7445

Soutien et services d'aide psychologique

Afin de connaître le ou les organismes de soutien psychologique qui répondront à vos besoins, informez-vous auprès de votre CLSC.

Dans chaque région du Québec, un centre de prévention du suicide ou un organisme offrant des services en prévention du suicide peut vous répondre.

L'Association québécoise de prévention du suicide consacre l'essentiel de ses énergies au développement de la prévention du suicide au Québec en regroupant les organismes voués spécifiquement à la prévention du suicide et toutes les personnes et organismes impliqués en prévention du suicide afin d'agir de façon concertée et efficace. Leur site Internet offre une gamme d'information sur le suicide et sa prévention : www.agps.info. Composez 514.528.5858 pour les rejoindre ou envoyez un courriel à info@agps.info.

Pour une urgence suicidaire partout au Québec composez 1 866.APPELLE (1 866 277.3553).

Pour une urgence suicidaire pour la grande région de Montréal vous pouvez joindre Suicide-Action Montréal, en composant 514.723.4000.

La ligne parents est un centre d'intervention téléphonique pour les parents. Le service dessert tout le Québec 24 heures par jour, 7 jours par semaine. **Composez 1 800 361.5085 pour les rejoindre.**

Sports

L'Association québécoise des sports en fauteuils roulants (AQSFR) s'occupe principalement de cinq disciplines : athlétisme, basketball, rugby, tennis et cyclisme à main ainsi que plusieurs autres sports. On pourra vous y renseigner sur les différentes disciplines, les lieux de pratique, l'équipement nécessaire, etc.

Pour tout renseignement, composez 514.252.3108 ou visiter leur site Internet à www.aqsfr.qc.ca.

Téléphonie

- Si vous êtes atteint de troubles de l'ouïe, de la parole, de la vue ou de troubles moteurs, communiquez avec le Service adapté Bell afin de connaître leurs services adaptés. Service d'adaptation téléphonique, service gratuit d'assistance annuaire et de composition, service de relais Bell et réductions sur les frais d'interurbains pour les téléscripteurs sont offerts gratuitement ou à tarif réduit pour leurs clients handicapés. Informez-vous aux coordonnées suivantes :
 - Numéros de téléphones : 514.495.4840 ou 1 800 361.8412 (sans frais)
 - Numéros de téléscripteur : 514.278.9977 or 1 800 361.6476 (sans frais)
 - Courriel : accessible@bell.ca
 - Site Internet : www.bell.ca/specialneeds

- Téléphone cellulaire : Les personnes en fauteuil roulant ou qui ne peuvent marcher sur plus de 200 mètres (certificat médical à l'appui) peuvent obtenir un forfait à tarif

réduit avec Bell sur présentation de la carte de membre de l'Association des paraplégiques. Pour plus de renseignements, contactez l'Association des paraplégiques au 514.341.7272 (Montréal) ou au 1 877 341.7272 (sans frais) ou envoyez un courriel à info@paraquad.qc.ca ou visitez le www.portal.paraquad.qc.ca.

Tourisme et voyages

Kéroul offre des services d'information pour du tourisme accessible au Canada. Vous pouvez devenir membre et/ou vous procurer le guide : «Québec accessible» pour un prix modique. À noter que le guide comporte un grand nombre d'établissements culturels et touristiques accessibles aux personnes handicapées. Kéroul publie aussi un bulletin, Le Baladeur, quatre fois par année. Informez-vous au 514.252.3104 ou envoyez un courriel à infos@keroul.qc.ca ou visitez le www.keroul.qc.ca.

Vignette d'accompagnement : Cette vignette permet la gratuité aux accompagnateurs de personnes handicapées lors de visites de sites touristiques dans sept régions du Québec (Laurentides, Montérégie, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Lanaudière, Centre du Québec, Mauricie, Montréal et Laval). Pour vous la procurer, adressez-vous à votre bureau régional de l'association des loisirs pour personnes handicapées ou à celui de l'Office des personnes handicapées du Québec. (voir annexe régionale)

Transport

- L'autobus : L'Association des propriétaires d'autobus du Québec vous permet d'obtenir la carte québécoise à l'accompagnateur en transport interurbain par autocar. Cette carte est la seule reconnue au Québec qui vous permet d'obtenir sans frais supplémentaire un titre de transport pour votre accompagnateur si celui-ci est indispensable lors de votre déplacement. Pour plus d'information, téléphonez 418.522.7131, poste 26 ou envoyez un courriel à apaq@apaq.qc.ca ou visitez le www.apaq.qc.ca.
- Le train : Le personnel accordera une attention particulière aux voyageurs à mobilité réduite. Informez-vous au moment de faire vos réservations et profitez-en pour vous informer sur les services offerts dans votre gare d'arrivée et de départ et faites-nous savoir quels sont vos besoins. Informations et réservations : 1 888 VIA.RAIL (1 888 842.7245) et www.viarail.ca/planner/fr_plan_beso.html
- Le transport maritime :
 - Marine Atlantique inc., offre des conditions spéciales pour les personnes à mobilité réduite. Les passagers aux besoins spéciaux peuvent loger dans des cabines adaptées. Bien que toutes les aires du navire ne soient

pas accessibles, on peut obtenir de l'aide sur demande. L'accompagnateur, lorsque sa présence est nécessaire voyage gratuitement. Informez-vous au 1 800 341.7981 ou envoyez un courriel à resmar@marine-atlantic.ca ou visitez le www.marine-atlantic.ca/fr/travelers/pwd.shtml.

- Royal Caribbean International propose le programme « Mers accessibles » qui offre des aménagements spéciaux pour les personnes handicapées. Informez-vous auprès de votre agent de voyage.

- L'avion:

- Air Canada offre un certain nombre de services à ses passagers ayant des besoins spéciaux. Air Canada offre, en outre, ces services à tarif réduit pour l'accompagnateur d'une personne handicapée ne pouvant voyager seule. Pour obtenir la liste des services offerts aux personnes ayant une déficience, informez-vous au 1 888 247 2262 ou au 1 800 361.8071 (pour personnes malentendants) ou visitez leur site à <http://www.aircanada.com/fr/travelinfo/before/specialneeds.html>
- Air Transat : L'accompagnateur bénéficie d'un tarif réduit pour les vols au Canada et aux États-Unis. Les appareils sont équipés de toilettes adaptées. Vous devez informer votre agent de voyage de tout service spécial dont vous auriez besoin. Informez-vous au 1 877 872.6782 ou envoyez un courriel à information@airtransat.com ou visitez le www.airtransat.com.
- Vols d'espoir: Vols d'espoir est un organisme à but non-lucratif qui trouve des places d'avion gratuites pour les patients qui doivent se déplacer pour bénéficier de soins essentiels ainsi que pour leur famille. Informez-vous au 1 877 346.HOPE (4673) ou envoyez un courriel à mail@hopeair.org ou visitez le www.hopeair.org.

Transport adapté

Communiquez avec le service de transport adapté de votre municipalité ou avec votre CLSC afin d'en connaître les conditions d'éligibilité et d'obtenir le formulaire. Vous pouvez obtenir la liste des organismes de transport adapté et des compagnies de taxi adapté au Québec et les municipalités qu'ils desservent dans votre annexe régionale ou sur le site du Ministère des transports à www.mtq.gouv.qc.ca/fr/modes/personnes/adapte/index.asp.

Numéro de téléphone du Ministère des transports pour des renseignements généraux:
1 888 355.0511

Si vous avez des problèmes de transport adapté, vous pouvez contacter l'Alliance des Regroupements des usagers du transport adapté du Québec (ARUTAQ), qui vous dirigeront vers le regroupement ou l'association des usagers du transport adapté de votre région : 514.276.1049 ou 1 866 444.1049.

Vêtements adaptés

Plusieurs sociétés proposent des vêtements faits sur mesure, un représentant viendra à votre domicile:

- **Création Confort** : 514.728.6889 ou 1 800 394.1513 - www.creationconfort.com - info@creationconfort.com
- **Mode adaptée Leblanc** : 819.771.6012 ou 1 800 234.8226 - modelblanc@qc.aira.com
- **Collection Innova**: 514.899.1555 – www.collectioninnova.com - collection.innova@qc.aira.com
- **Créa-Vie (Trois-Rivières)** : 819.693.3316 – www.creavie.qc.ca - info@creavie.qc.ca
- **Les boutiques Chic Chez-vous** : 1 888 923.9366
- **Mode Ezé Plus (Matane)** : 1 888 262.6535 – www.ezeplus.com - info@ezeplus.com
- **Mode handicap (tout le Québec)** : 819-686-1398 - www.modehandicap.ca

Vignette de stationnement

Pour faire la demande d'une vignette de stationnement, communiquez avec votre bureau local de la Société d'assurance automobile du Québec. Le formulaire peut également vous être envoyé par la poste. Informez-vous au 418 643.7620 (région de Québec) ou au 514 873.7620 (région de Montréal) ou au 1 800 361.7620 (ailleurs sans frais) ou visitez le www.saaq.gouv.qc.ca.

Zone de stationnement pour personne handicapée

Si vous avez besoin d'une zone de stationnement pour personne handicapée près de votre domicile, adressez votre demande à un bureau d'information de votre municipalité. Veuillez noter que pour y avoir droit, vous devez cependant conduire vous-même votre véhicule et en être le propriétaire.

Lexique des ressources institutionnelles : définition des termes

Ressources institutionnelles :

Centre hospitalier pédiatrique

Établissement de santé qui offre des services de réadaptation de longue durée pour enfants. Aucune contribution parentale n'est exigée pour le placement d'enfants en soins de longue durée en centre hospitalier pédiatrique.

Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD)

Centre où les personnes sont orientées en fonction des heures/soins dont elles ont besoin chaque jour.

Résidence de groupe

Ressource gérée par un centre de réadaptation qui accueille des usagers nécessitant une assistance aux AVD (aides à la vie domestique) mais non aux AVQ (aides à la vie quotidienne). Les usagers doivent payer une contribution. Cette ressource dessert également des usagers sur une base externe.

Ressources non institutionnelles :

Îlots de services

Regroupement d'appartements dans un même immeuble où le personnel d'un centre de réadaptation est présent 24 heures sur 24 pour offrir aux usagers inscrits les services dont ils ont besoin pour compenser leurs limitations.

Appartements supervisés

Appartements situés dans différents immeubles et supervisés par un centre de réadaptation. L'utilisateur y vit généralement seul, mais il peut cependant partager son appartement avec un autre usager. Il reçoit des services du personnel du centre de réadaptation.

Appartements regroupés

Appartements situés dans un même immeuble et supervisés par un centre de réadaptation. La personne y habite généralement seule ou cohabite avec une autre personne également supervisée par le personnel du centre de réadaptation. Ce modèle est aussi connu sous l'appellation «îlot d'appartements».

Ressources intermédiaires

Ressource rattachée à un établissement public qui, afin de maintenir ou d'intégrer à la communauté un usager inscrit à ses services, lui procure, par l'entremise de cette ressource, un milieu de vie adapté à ses besoins et lui dispense les services de soutien ou d'assistance requis par sa condition. L'immeuble ou le local d'habitation où sont

offerts les services d'une ressource intermédiaire n'est généralement pas géré par l'établissement public qui lui est associé (sauf dans le cas de l'application de la *Loi sur la protection de la jeunesse*).

Ressources de type familial :

La famille d'accueil

Famille comprenant un ou deux adultes responsables qui accueillent au maximum 9 enfants en difficulté qui lui sont confiés par un établissement public afin de répondre à leurs besoins et de leur offrir des conditions de vie favorisant une relation de type parental dans un contexte familial.

La résidence d'accueil

Résidence où un ou deux adultes responsables accueillent au maximum 9 personnes adultes ou âgées qui leur sont confiées par un établissement public afin de répondre à leurs besoins et de leur offrir des conditions de vie se rapprochant le plus possible de celles d'un milieu naturel.

Annexe régionale